

Société

# RÉHABITER L'AMÉNAGEMENT DES TERRITOIRES

Louise Haran

31/10/2025

**Les grandes notions d'équilibre, de compétitivité, d'attractivité, d'égalité ou de cohésion des territoires sont-elles rendues obsolètes devant le défi d'assurer l'habitabilité de nos territoires, face à la crise environnementale que nous vivons ? Après dix ans dans des agences et instituts d'aménagement aux échelles nationales et régionales, la géographe Louise Haran explore dans cette note les enjeux de la planification territoriale à partir de La Vigotte Lab, un tiers-lieu de 30 hectares dans les Vosges qui expérimente de nouvelles formes d'aménagement pour répondre aux besoins des individus tout en régénérant les milieux dont ils dépendent.**

*Trois quarts de siècle après l'appel d'Eugène Claudius-Petit, alors ministre de la Reconstruction et de l'Urbanisme, à un « plan national d'aménagement du territoire » visant une meilleure répartition des populations, des ressources et des activités, la question territoriale demeure d'une brûlante actualité. Face aux urgences écologique, économique et sociale, l'aménagement du territoire peine à se renouveler. Sortir de l'aménagement « à chaud », redonner prise au temps long et à l'anticipation, prendre soin des territoires de montagne, des littoraux, soutenir les petites et moyennes centralités implique sans doute de changer de logiciel, en redonnant du souffle à l'action publique et en ouvrant de nouveaux horizons. Compte tenu de l'ampleur des enjeux, cela suppose, très vraisemblablement, de réconcilier aménagement du territoire et décentralisation en faisant place aux démarches situées, aux coopérations locales, à l'expérimentation, tout en réaffirmant le rôle structurant de l'État et de l'Union européenne. C'est une approche visant à « ménager » le territoire et à soutenir les initiatives en faveur d'une transition écologique et solidaire qui favorisent son appropriation par les citoyens. Dans cette optique, l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales (OEIL) de la Fondation propose, pour plusieurs mois, un cycle de réflexion consacré à l'aménagement du territoire et son devenir.*

**Timothée Duverger** et **Achille Warnant**, directeurs de l'Observatoire de l'expérimentation et l'innovation locales de la Fondation Jean-Jaurès

## Introduction

Le 19 avril 2025, quelques jours avant les célébrations mondiales du « Jour de la Terre », nous marquons en France notre « Jour du dépassement<sup>1</sup> ». Cette journée est destinée à marquer symboliquement la date à laquelle les Français ont théoriquement consommé toutes les ressources que la Terre peut leur fournir, sans s'épuiser, en l'espace d'une année. Au-delà, nous vivons à crédit. Il faudrait près de trois planètes Terre plutôt qu'une seule si toute l'humanité vivait comme un Français moyen<sup>2</sup>.

Sept des neuf limites planétaires sont franchies<sup>3</sup>, les records de chaleur sont battus tous les ans, l'habitabilité de pans entiers du territoire commence à être questionnée face au changement climatique. Un Grenelle et une Convention citoyenne par-ci, une COP par-là ; une baisse des émissions de gaz à effet de serre qui reste insuffisante malgré tous les efforts déployés dans ce but, et nos espoirs s'amenuisent quant à notre capacité collective à infléchir réellement les tendances. Corollaire de cette crise environnementale, la démocratie est en berne, ses conditions actuelles d'exercice alimentant la défiance et le désengagement<sup>4</sup>.

Comment prendre toute la mesure de cette situation dans les réflexions sur l'avenir de l'aménagement des territoires et dans les actions que nous entreprendrons demain ? **La discipline qui entend agir sur la répartition des populations, des ressources et des activités n'a-t-elle pas un rôle majeur à jouer pour mieux prendre soin de ces territoires et des vivants qui les habitent ? Leur redonner toute leur place, dans leur matérialité, leur histoire et leurs spécificités, semble en effet nécessaire pour faire « réatterrir » notre manière d'aménager, et donc d'habiter, ces territoires.** Et trouver, ensemble, des solutions concrètes pour nous ménager des espaces de vie habitables demain.

## Une crise de notre relation au vivant

Hameau de la Vigotte, Vosges du Sud, 650 mètres d'altitude, été 2025 : alerte au village. Il n'y a plus qu'un filet d'eau qui sort de la source alimentant nos maisons. Le printemps a été trop sec, et les pluies très abondantes qui nous ont fait bougonner les semaines qui ont suivi n'ont pas permis de recharger les stocks. Les anciens du village l'ont toujours dit : « quand cette source-là sera tarie, l'heure sera vraiment grave ! ». On n'y est pas encore, pas tout à fait. On décrète qu'il faut arrêter d'arroser les potagers écrasés par la chaleur aoûtienne. En outre, le trop peu d'eau ne circule plus suffisamment dans le réservoir de stockage, elle chauffe et les bactéries se développent. L'Agence régionale de santé (ARS) déclare qu'elle n'est plus potable. Alors, on prend nos voitures individuelles et on va au supermarché acheter des bouteilles d'eau en plastique, le temps que tout rentre dans

l'ordre.

Les arbres, eux, ne se déplacent pas pour chercher l'eau plus loin. Au printemps, une nouvelle coupe sanitaire a dû être réalisée sur un hectare de forêt attaquée par le scolyte, un insecte xylophage qui prolifère dans ces conditions de stress hydrique. C'est la quatrième en cinq ans.

## **En quoi cela concerne-t-il l'aménagement des territoires au plan national ?**

La forêt de la Vigotte a été plantée en monoculture d'épicéas à partir de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et après la Seconde Guerre mondiale, sous l'impulsion d'un programme d'État visant à répondre aux besoins de construction croissants et à occuper les prairies délaissées par les paysans partis travailler dans les usines. L'épicéa : un arbre qui pousse vite, bien droit, qu'on peut abattre par parcelles entières pour alimenter en bois calibré les scieries qui grossissent et s'industrialisent à la même période. Un arbre qui boit et transpire jusqu'à 400 litres d'eau par jour par temps sec. Rentabilité : forte. Robustesse : zéro. La monoculture est performante, mais fragile : un petit insecte s'y glisse et ce sont des hectares qu'il faut abattre d'un seul coup. Apprend-on de nos erreurs ? Que nenni : partout, le plan France Relance a financé au cours des dernières années des plantations du même acabit<sup>5</sup>. Uniformes, productives. L'économie verte et le plan stratégique national l'ont emporté sur le soin apporté aux paysages, à l'histoire des territoires, aux pratiques de leurs habitants, à la fonctionnalité même de leurs écosystèmes et, partant, à leur résilience. Qu'importe : les filières bois-énergie et bois-construction seront alimentées et le secteur du bâtiment verdira son empreinte. Pour combien de temps ?

Ailleurs, dans les plaines agricoles plus faciles à mécaniser, l'évolution des campagnes a joué la même partition. Au sortir de la guerre, il faut nourrir les Français, et même le monde<sup>6</sup>. Programme d'État, intrants, remembrements, machines. Réussite : l'agriculture française est devenue notre fierté, un fleuron économique ; nous exportons à l'autre bout de la planète. Dans les champs uniformisés pourtant, les insectes et animaux se font rares aujourd'hui, les sols sont morts et les agriculteurs ne vont pas beaucoup mieux<sup>7</sup>. La « modernisation » agricole a fait progressivement disparaître les paysans qui faisaient vivre les individus et les territoires depuis des siècles.

En parallèle, dans les métropoles et les régions « en croissance », le béton coule à flots. 19,72 millions de tonnes de produits en béton ont été fabriquées en France en 2023<sup>8</sup>. Le parc de logements augmente presque trois fois plus vite que la population (+0,9% par an<sup>9</sup> contre +0,3%) mais ne parvient pas à résoudre les tensions sur l'accès au logement, dans les grandes villes

notamment<sup>10</sup>. De vieilles bâtisses en pierre, celles qui savent rester fraîches sous la canicule, sont à l'abandon ici ; des tours carrées et des pavillons standardisés, que l'on peine à rendre bioclimatiques, sont édifiés là ; et le BTP est le premier secteur producteur de déchets. La frugalité ne s'applique pas aux matériaux, mais à l'espace : point de jardin, il faut densifier. Adieu les possibilités de production alimentaire, énergétique et matérielle individuelles<sup>11</sup>. Nous construisons pour demain des espaces de vie qui sont intégralement dépendants des circuits de la distribution marchande et complètement coupés du vivant.

Pourtant, selon Baptiste Morizot et d'autres, la crise écologique est avant tout une crise de la sensibilité au vivant<sup>12</sup>. Nos modes d'attention aux formes de vie s'appauvrissent, à mesure que s'éteignent discrètement les expériences et les pratiques qui participent de l'évidence de faire corps avec le monde. Connaître les milieux, les espèces, les temporalités du monde vivant relève de l'évidence lorsque l'on entretient avec lui une relation de subsistance. Elle ne l'est plus quand ce lien est rompu.

**Comment l'aménagement des territoires pourrait-il aujourd'hui nous permettre de renouer ces liens, après des décennies d'une planification industrielle, agricole et urbaine qui a eu pour effet de séparer les êtres humains de leur milieu ?** Recharger les politiques publiques par le bas et nous redonner des capacités d'agir, selon le vœu formulé par Bruno Latour<sup>13</sup> ? Retrouver les attachements qui font des territoires cette expression d'amour entre une population et un lieu et, pourquoi pas, réparer par la même occasion des liens sociaux si distendus ?

Recevez chaque semaine toutes nos analyses dans votre boîte mail

[Abonnez-vous](#)

## Connaître et penser avec les pieds sur (ou dans) la terre

En 2024, les chercheurs et consultants Manon Loisel et Nicolas Rio plaident pour « le nécessaire retour au sol des acteurs de l'aménagement », partant du paradoxe que, si l'organisation du bon usage du sol est la première vocation de l'aménagement du territoire, la planification urbaine échoue en réalité à traiter le sujet des sols vivants. Le droit des sols a réduit cet écosystème façonné par des milliers d'années d'échanges bio-géo-chimiques à « une surface cadastrale dont la

constructibilité et la localisation déterminent la valeur ». La notion de « consommation foncière » illustre d'ailleurs bien le logiciel d'une planification urbaine devenue hors sol, qui considère ce dernier comme une ressource générique, un support indéfini et reproductible pour les usages que nous y projetons. Le sol est devenu un bien de consommation, dont on planifie l'occupation sur une carte vue du ciel et que les acteurs locaux connaissent mal « dans leur épaisseur et leur matérialité ». En cause, la cherté et la complexité des études pédologiques, l'approche quantitative de la « ressource sol » déployée pour répondre à l'objectif Zéro artificialisation nette (ZAN), les outils de la planification, le droit du sol, etc. Espoir à l'horizon : ces mêmes acteurs locaux, emmenés en visite de « terrain » en Touraine dans le cadre d'un Atelier des territoires<sup>14</sup>, ont pris conscience la diversité de leurs sols : les grandes cultures, les coteaux, la plaine alluviale et, pour chacun, des usages et des besoins spécifiques. Conclusion des auteurs : « mieux aménager avec les sols vivants, c'est d'abord et avant tout commencer par être attentif [...]. C'est cesser de les regarder d'en haut comme une surface support dont il faut organiser la bonne occupation, pour se mettre à leur niveau et en comprendre les besoins. C'est considérer les écosystèmes sols dans leur singularité, comme un patrimoine historique avec lequel il faut composer avec précaution<sup>15</sup> ».

**Partons de là : mettons-nous à niveau des écosystèmes vivants et tentons d'en comprendre les besoins. Quels sont les milieux qui nous entourent ? Dans quel état de santé sont-ils ? Quelles sont les fonctions écosystémiques qu'ils assurent et fonctionnent-elles bien, justement ?**

Prendre au sérieux la question de l'habitabilité rend nécessaire une forte prise de conscience de l'état de nos milieux, de leurs besoins et de leurs limites, qui ne peut advenir qu'à l'échelle locale, au contact sensible de ces milieux<sup>16</sup>. Comment le cerveau humain pourrait-il procéder autrement pour intégrer cette notion incommensurable que sont « les limites planétaires » et « les plafonds environnementaux » ? Il faut aller voir, sur place, à quoi ressemblent une forêt dépérissante et une forêt qui se régénère ; constater la variation du régime d'un cours d'eau selon les saisons et selon la forme qu'on lui a donnée ; sentir sous ses pieds et dans ses mains quelle est la texture d'un sol vivant et celle d'un sol mort.

Le préalable à tout projet d'aménagement, quelle qu'en soit l'échelle de décision, devrait ainsi être une immersion de terrain, accompagnée de celles et ceux, professionnels ou non, qui peuvent nous aider à regarder, à « être attentifs » à ce que d'ordinaire on ne voit pas. Il s'agirait de reprendre conscience, par l'expérience sensible, de la matérialité intrinsèque du territoire et, partant, des dépendances comme des conséquences matérielles de ces projets d'aménagement. D'où vient l'eau qui nous abreuve ? Le bois qui nous chauffe et fait tenir nos maisons ? D'où sont extraits les matériaux que nous employons ? Viennent-ils d'ici ou de plus loin ? Qui les a produits, transportés ? Et dans quel état sont les milieux qui portent ces ressources ? En prenons-nous soin ?

Les travaux biorégionalistes offrent des outils méthodologiques intéressants pour nous guider dans cette approche, à l'instar de la cartographie dite « 10+1 » de Mathias Rollet<sup>17</sup>.

Le paradigme biorégional, plus globalement, gagnerait à être davantage connu et appliqué par les théoriciens et praticiens de l'aménagement. **La biorégion, du latin bios (« la vie ») et regere (« gouverner »), est une manière d'appréhender le territoire comme un ensemble de biotopes (ou milieux de vie) en interdépendance, plutôt qu'en chaussant les lunettes du périmètre administratif.** Il ne s'agit pas de rouvrir « par le haut » l'arlésienne de la quête de la bonne échelle d'administration du territoire, mais plutôt de chercher l'espace de projet dans lequel une communauté habitante pourrait déployer un mode de vie tenant compte de ses dépendances aux ressources locales et aux milieux vivants. Et de rechercher par ce biais l'équilibre entre les besoins des sociétés et la préservation des écosystèmes *via* des formes de gouvernance partagée, assurant la co-évolution durable entre les humains et leur environnement<sup>18</sup>.

L'enjeu est ici celui de la connaissance fine de l'état de nos dépendances, tout autant que la responsabilisation de l'ensemble des acteurs quant à la gestion durable des milieux qui nous soutiennent. **Il s'agit de réinsérer les projets d'aménagement dans leurs conditions matérielles d'existence, dimension rarement prise en compte au moment de la conception stratégique des projets.** Le propos n'est pas de dire que chaque territoire devrait strictement assurer son autosubsistance matérielle, énergétique ou alimentaire. Il est plutôt une invitation à considérer le niveau d'équilibre individu/milieu possible au sein de chaque biorégion si l'on se fixe le double objectif – qui paraît plus que nécessaire au vu de la crise écologique que nous vivons – de relocaliser nos approvisionnements et de restaurer la fonctionnalité écologique des milieux. Et ouvrir la possibilité du renoncement à un projet non soutenable, collectivement accepté parce que fondé sur le diagnostic partagé de l'état des milieux concernés.

L'intégration, aujourd'hui insuffisante, des multiples schémas régionaux d'aménagement, environnementaux, agricoles, de développement économique ou encore des carrières, amorcée depuis 2016 avec les Schémas régionaux d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (SRADDET) ou encore les Plans climat-air-énergie territoriaux (PCAET), pourrait alors prendre corps « par le bas », à partir d'une vision systémique des enjeux et besoins de l'aménagement et de la gestion des milieux, correctement informée parce qu'ancrée dans un territoire physique, réel, concret, vécu. « Habité », en somme.

## L'aménagement régénératif : retisser des alliances écosystémiques locales

Ancrer le projet d'aménagement dans son territoire, c'est aussi s'ouvrir à une relation de collaboration avec les milieux, plus féconde et enthousiasmante peut-être que les visions que nous en avons aujourd'hui : le milieu-support d'une part (dont on nie la dimension vivante et les besoins pour répondre aux nôtres) ou le milieu « sous cloche », d'autre part (lorsqu'il s'agit de le protéger).

Penser l'aménagement sous l'angle de la co-évolution individus/milieux suppose de réintégrer l'individu comme partie prenante des écosystèmes qui l'entourent et le font vivre et d'envisager les relations de réciprocité qui peuvent les lier.

Renaturer un cours d'eau pour lui rendre sa fonctionnalité première et, ce faisant, limiter les risques d'inondations en aval parce que les variations de son régime hydrologique seront mieux absorbées. Cultiver un champ pour produire localement les aliments ou les matériaux biosourcés dont nous avons besoin ; employer pour cela des techniques d'agroécologie qui restaurent les fonctions écologiques des sols et, ce faisant, maintenir un potentiel productif à long terme, stocker du carbone et retenir l'eau qui d'ordinaire ruisselle et érode. Gérer la forêt durablement, par exemple en pratiquant des éclaircies parcimonieuses favorisant la régénération naturelle, et, ce faisant, bénéficier d'une forêt robuste à long terme.

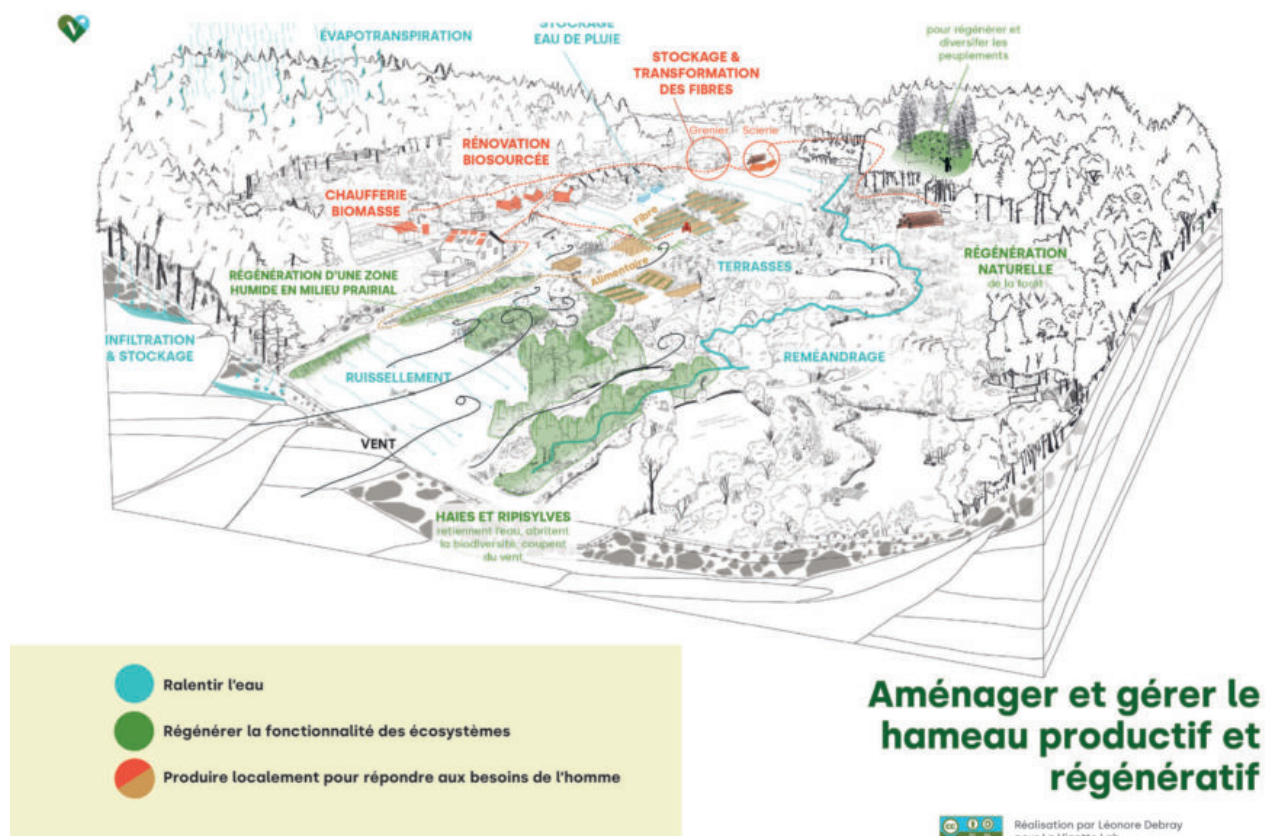
Le projet d'aménagement de demain serait donc fortement ancré dans la connaissance fine des milieux naturels<sup>19</sup>, de leur diversité, de leurs besoins et de leurs limites, et explorerait le potentiel de valorisation locale de ceux-ci, dans une perspective gagnant-gagnant : on restaure les milieux que l'on a dégradés ; ils assurent à long terme l'ensemble de services écosystémiques dont nous dépendons.

Vu sous cet angle, la déclinaison locale du ZAN aurait pu considérer comme prioritaire de faire évoluer l'usage *réel* que nous faisons des espaces non artificialisés : par exemple, accompagner les habitants à restaurer la fonctionnalité des jardins d'habitation en tant qu'espaces de biodiversité, de production alimentaire et de ressourcement paysager, en complément d'une politique ambitieuse de transition agroécologique des espaces agricoles environnants, aujourd'hui très dégradés dans leur fonctionnalité écologique<sup>20</sup>.

**L'enjeu aujourd'hui est de façonner ensemble la planification urbaine et la gestion des espaces naturels, agricoles et forestiers. Le territoire doit être pensé, géré et habité comme un système intégré, vivant, interdépendant.**

Pour ce faire, de nouveaux outils d'aménagement devront être imaginés, à une échelle qui leur permette d'être en prise avec la matérialité des territoires. Par exemple, le laboratoire vivant La Vigotte Lab, un tiers-lieu porté par une association depuis 2021 dans le sud des Vosges, expérimente la réalisation et la mise en œuvre d'un « plan-guide permacole », visant la gestion conjointe d'un hameau et des 30 hectares de forêts, prairies et zones humides qui l'environnent, dans un objectif de co-évolution régénérative.

### Planification du territoire productif et régénératif, extrait du plan-guide permacole de la vallée de la Vigotte 2025<sup>21</sup>



La démarche repose sur :

- une identification fine des divers types de milieux qui composent la vallée (les besoins du hameau sont comptés au même titre que les « besoins » de la forêt ou des sols) ;
- l'animation des parties prenantes du territoire pour en définir les objectifs de gestion partagés - en y intégrant les « besoins » desdits milieux ;
- la planification des usages des milieux et des circuits de valorisation locale des ressources naturelles ;

- l'élaboration d'un « budget environnemental », déclinaison locale des limites planétaires qui permet de mesurer les projets d'aménagement relatifs au hameau à l'aune de leur soutenabilité locale<sup>22</sup>.

Ce type de démarche, exploratoire à l'échelle du tiers-lieu, mais visant à inspirer et outiller d'autres projets de planification territoriale, est porteur de nombreux bénéfices autres qu'environnementaux :

- une meilleure connaissance des milieux par les habitants et usagers du territoire, ouvrant la voie à une responsabilisation de chacun dans la gestion des milieux (dans une logique de communs) ;
- une meilleure connaissance des personnes entre elles, revivifiant le lien social et initiant des projets collectifs sur la base d'une préoccupation concrète (la gestion des milieux) ; une reconsidération et une transmission des savoirs vernaculaires, réelle expertise mobilisée au service du projet, étrangement peu mobilisée dans des espaces ruraux pourtant « en manque d'ingénierie » ;
- de nouvelles perspectives de développement local en ruralité, reposant notamment sur des potentiels d'activités productives non délocalisables (l'entretien de la forêt, le sciage à façon, la gestion des cultures, la transformation et la mise en œuvre des matériaux, etc.).

## **Penser et agir local : quelles implications pour l'aménagement des territoires au plan national ?**

Faut-il continuer à élaborer des stratégies d'aménagement aux échelles régionales, nationales ? Assurément. Comme l'écrit Arnaud Brennetot dans [une précédente note pour la Fondation Jean-Jaurès](#), il est important de mettre en cohérence les politiques sectorielles et territoriales de l'État et de se doter d'une vision collective qui nous permette tout à la fois de « faire pays » et d'anticiper les mutations à venir, de corriger les déséquilibres croissants dans une vision de justice sociale et territoriale.

Comment poursuivre à la fois le dessein de l'habitabilité locale et de la cohérence nationale ? Vaste sujet, qui mérite d'être discuté collectivement. Quelques pistes peuvent toutefois être explorées.

### **Méthode : partir du local pour informer le national**

Dans la méthode de conception des politiques d'aménagement, il s'agit de développer les démarches qui ont fait leurs preuves, à l'instar de l'Atelier des territoires qui repose sur une

immersion de terrain systématique des élus et techniciens et sur une coproduction collective de projets qui, par le dessin sur plan, favorisent la prise en compte réelle du territoire et de ses problématiques spécifiques. Ce sont ces démarches situées, ancrées, qui informeront et formeront des politiques nationales robustes.

Il importe également de valoriser l'expertise d'usage et l'expérience sensible des populations habitant un territoire, y compris et surtout les non-« experts » au sens classique de l'ingénierie territoriale, et de favoriser les profils ayant une réelle expérience du « terrain » dans les postes de conception et d'animation des stratégies territoriales, à quelque échelle que ce soit. Nombreux sont les agents frustrés d'être devenus des gestionnaires et d'avoir perdu (ou de n'avoir jamais eu l'occasion de créer) le lien réel avec les territoires et les personnes pour lesquels ils sont censés agir. C'est aussi le sens et la joie au travail qui sont en jeu !

Les tiers-lieux et laboratoires vivants pourraient être des outils pour produire et déployer de nouvelles visions de l'aménagement, nées de la rencontre entre des savoirs et savoir-faire qui ne se réduisent pas au champ institutionnel et de l'expérimentation concrète.

## **Espace : concevoir des formes territoriales réellement habitables demain**

Si l'on agrée l'idée selon laquelle c'est la rupture de notre lien au vivant qui nous empêche de réellement prendre à bras-le-corps la crise environnementale à laquelle nous faisons face, alors l'aménagement des territoires doit favoriser les formes de vie qui permettent ces reconnections ou « éco-sensibilité<sup>23</sup> ». La redirection écologique de l'aménagement suppose d'infléchir le modèle actuel de la concentration et de la densification métropolitaine, pour faire évoluer les espaces et les modes de vie<sup>24</sup> qui y existent aujourd'hui et façonner pour demain des espaces de vie résilients, en cohérence avec les milieux qui les soutiennent. Les scénarios « Transition 2050 » que l'Ademe a publiés récemment ont développé une prospective territoriale intéressante en la matière<sup>25</sup>. Bien loin de n'être qu'une « coprésence », la reconnexion entre les individus et les milieux naturels est aussi une manière de redévelopper les capacités d'agir concrètes et locales, dont la privation alimente aujourd'hui une « éco-anxiété » croissante.

Pour faire vivre le débat, soutenez-nous

[Je fais un don](#)

1. En 2024, le Jour du dépassement français était le 7 mai, soit trois semaines plus tard.
2. Voir [Global Footprint Network 2025](#).
3. En 2009, le Stockholm Resilience Centre a identifié neuf « limites planétaires », phénomènes complexes et interconnectés définissant « un espace de fonctionnement sûr pour l'humanité ». Les six limites planétaires à ce jour franchies sont le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles de l'azote et de l'eau, le changement d'usage des sols et l'introduction de nouvelles entités polluantes dans la biosphère. Le seuil de l'acidification des océans a été franchi au moment de l'écriture de ces lignes ; seuls deux seuils ne sont pas atteints (l'appauvrissement de l'ozone stratosphérique et l'augmentation des aérosols dans l'atmosphère).
4. Manon Loisel, Nicolas Rio, *Pour en finir avec la démocratie participative*, Paris, Éditions Textuel, 2024.
5. « Planté ! Le bilan caché du plan de relance forestier », [Canopée – Forêts vivantes](#), mars 2022. 87% des projets financés par le plan de relance impliquent des coupes rases et, dans 83% des cas, le plan de relance a permis des plantations en monoculture. Dans les 17% restants (lorsqu'une parcelle fait plus de 10 hectares), il n'exige qu'une très faible diversification.
6. Documentaire *Tu nourriras le monde*, réalisé par Floris Schruijer et Nathan Pirard, 2023.
7. Dans cette population dont l'effectif a baissé de 64% entre 1980 et 2024 (voir *Le compte de l'agriculture depuis 1980 : recul de l'élevage, recours accru au capital et aux services agricoles*, [Insee Première](#), n°2057, 19 juin 2025), on dénombre aujourd'hui 1,5 suicide par jour et des revenus en chute libre : 26% des agriculteurs sont sous le seuil de pauvreté en 2025.
8. Voir la Fédération de l'industrie du béton.
9. *Parc de logements au 1<sup>er</sup> janvier 2025*, [Insee Focus](#), n°359, 17 septembre 2025, chiffres 2018-2025.
10. *La crise du logement en France : comprendre et lever les blocages actuels*, ANIL, 2023.
11. Voir *Le potentiel écologique et vivrier des sols de la métropole*, Plateforme lyonnaise de POPSU transitions, synthèses du séminaire de l'axe 3, 25 novembre 2024.
12. Baptiste Morizot, *Manières d'être vivant*, Arles, Actes Sud, coll. Nature mondes sauvages, février 2020.
13. Voir notamment « L'héritage de Bruno Latour : un atout pour l'écologie politique ? », [La Fibre du tri](#), 19 juillet 2025.
14. L'Atelier des territoires est un dispositif conduit depuis vingt ans par la Direction de l'aménagement, du logement et de la nature du ministère en charge de l'Aménagement du territoire, pour accompagner les territoires dans la définition d'une stratégie ou d'un projet d'aménagement en faveur de la transition écologique.
15. Jean-Baptiste Butlen, Pauline Sirot et Mathurin Basile (dir.), *Sols vivants. Mieux prendre en compte les sols dans l'aménagement*, Marseille, Parenthèses Éditions, 2024.
16. Voir Paul Klotz, « La sensibilité à la nature, levier de transformation écologique et sociale », *Décryptage* n°50, La Fabrique écologique, octobre 2024.
17. *Cartographie biorégionale : la méthode 10+1*, [Topophile](#), 8 février 2025.
18. Définition adaptée du lexique biorégional élaboré par Juliette Focki, doctorante Cifre La Vigotte Lab – ENSAD ERPI (titre de la thèse en cours : « Conception et production collaborative, régénérative et résiliente à l'échelle locale : le design au prisme du biorégionalisme »).
19. Au-delà des diagnostics environnementaux actuels, pièce obligatoire des projets d'aménagement souvent prise uniquement sous un angle réglementaire ou accessoire, il faudrait développer une connaissance de terrain plutôt qu'une connaissance documentaire.
20. Le ZAN protège les espaces agricoles en tant que surfaces, mais n'oblige à rien en matière de biodiversité ou de souveraineté alimentaire locale dans les modes de gestion de ces espaces, qui dépendent d'autres schémas, d'autres codes, d'autres acteurs que ceux de la planification « urbaine ».
21. Réalisation : La Vigotte Lab et Léonore Debray.
22. Voir le [plan-guide permacole de la Vigotte](#), 2<sup>e</sup> édition 2025.
23. Paul Klotz, « La sensibilité à la nature, levier de transformation écologique et sociale », *Décryptage* n°50, La Fabrique

écologique, octobre 2024.

24. Éric Charmes, *L'écologie politique contre les métropoles ?*, La Vie des idées, 2023.

25. Voir *Les futurs en transition*, Agence de la transition écologique.